

## ECOFI SMART TRANSITION

Action D – Code ISIN : FR0011024264

Paris, le 20 juin 2025

### **Objet : Regroupement des actions D et R**

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteur d'actions D de la SICAV dénommée « ECOFI SMART TRANSITION » (ci-après la « SICAV ») et nous vous en remercions pour votre confiance.

### **Quels changements vont intervenir sur votre SICAV ?**

Le conseil d'administration a décidé, le 18 octobre 2024, de soumettre au vote des actionnaires un projet de regroupement d'actions destiné à fusionner la catégorie d'actions D (Code ISIN :FR0011024264) dans la catégorie d'actions R (Code ISIN : FR0000004970) de votre SICAV (ci-après l' « Opération »).

Pour votre information, vous trouverez en annexe les éléments de calcul de la parité.

Cette opération entrera en vigueur le 28 juillet 2025 sur la base de la valeur liquidative du 25 juillet 2025. Pour les besoins de l'Opération, il sera procédé au blocage des souscriptions et des rachats d'actions D de la SICAV à compter du 18 juillet 2025 après 11 heures 30.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modifications sont sans incidence sur l'orientation de gestion et le profil de risque et de rendement de votre SICAV.

### **Quand ces opérations interviendront-elles ?**

Ce changement entrera en vigueur le 28 juillet 2025, sans intervention de votre part.

Si toutefois ce changement ne vous convenait pas, il vous est possible de demander le rachat de vos actions sans frais et à tout moment, la SICAV ne facturant aucune commission de rachat.

**Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- **Modification du profil de rendement / risque :** Non
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Non
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque :** Non significatif



**Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?**

Cette opération est sans impact sur votre fiscalité.

**Quelles sont les principales différences entre la documentation actuelle de la SICAV et la documentation à venir ?**

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Modalités d'affectation des sommes distribuables</b>	<b>Action D :</b> Capitalisation et/ou Distribution	<b>Action R :</b> Capitalisation
<b>Informations pratiques</b>		
<b>Catégories d'actions</b>	Action D	Action R
<b>Codes ISIN</b>	FR0011024264	FR0000004970



### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance de la documentation juridique de votre SICAV. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

La documentation juridique de votre SICAV, mise à jour, sera tenue à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet.

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés, à compter du 28/07/2025, sur simple demande auprès du service clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après :

#### **ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients**

12 boulevard de Pesaro – CS10002 – 92024 NANTERRE CEDEX

Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39

Email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain Canderle".

Alain CANDERLE

Directeur Général

**Annexe**  
**CALCUL DE LA PARITE D'ECHANGE**

A titre indicatif, si la date de référence retenue avait été le 17 juin 2025, la fusion aurait été réalisée dans les conditions suivantes :

Valeur liquidative de l'action D de votre SICAV : 40,84 euros

-----  
Valeur liquidative de l'action R de votre SICAV : 121,72 euros

	Action D	Action R
Actif net (K€)	99.270,61 euros	28.500.000,90 euros
Nombre total d'actions	2.430,13	234.137,95
Valeur liquidative	40,84 euros	121,72 euros
Parité d'échange = $40,84 / 121,72 = 0,335$ action R avec une soulte de 0,06 euro		

Ainsi, une action D de votre SICAV aurait donné droit à 0,335 action R et à une soulte unitaire de 0,06 euro.

La parité d'échange définitive établie le jour de l'Opération se substituera à l'estimation faite préalablement à l'Opération.

Si en raison de la parité d'échange, les détenteurs d'actions D n'avaient pas droit à un nombre entier de millièmes d'actions R, ils recevraient le nombre entier de millièmes d'actions R immédiatement inférieur, ainsi qu'une soulte en espèces représentant la valeur de la fraction de l'action R formant rompu qui leur est due, évaluée comme indiqué ci-dessus.